



Riva Protect (powder)

SDI Limited

Version Num: 5.1

Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Date d'émission: 23/12/2022

Date d'impression: 17/11/2023

L.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|--------------------------------|-----------------------|
| Nom du produit | Riva Protect (powder) |
| Nom Chimique | Sans Objet |
| Synonymes | Pas Disponible |
| Formule chimique | Sans Objet |
| Autres moyens d'identification | Pas Disponible |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--------------------------------------|--|
| Utilisations identifiées pertinentes | Utilisé selon les instructions du fabricant. |
| Utilisations déconseillées | Aucune utilisation spécifique déconseillée n'est identifiée. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| Nom commercial de l'entreprise | SDI Limited | SDI (North America) Inc. | SDI HOLDINGS PTY LTD DO |
|--------------------------------|--|---|---|
| Adresse | 3-15 Brunson Street Bayswater VIC 3153 Australia | 1279 Hamilton Parkway Itasca IL 60143 United States | Rua Dr. Reinaldo Schmithausen 3141 – Cordeiros Itajaí – SC – CEP 88310-004 Brazil |
| Téléphone | +61 3 8727 7111 | +1 630 361 9200 | +55 11 3092 7100 |
| Fax | +61 3 8727 7222 | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Site Internet | www.sdi.com.au | www.sdi.com.au | http://www.sdi.com.au/ |
| Courriel | info@sdi.com.au | USA.Canada@sdi.com.au | Brasil@sdi.com.au |

| | |
|--------------------------------|--|
| Nom commercial de l'entreprise | SDI Germany GmbH |
| Adresse | Hansestrasse 85 Cologne D-51149 Germany |
| Téléphone | +49 0 2203 9255 0 |
| Fax | +49 0 2203 9255 200 |
| Site Internet | www.sdi.com.au |
| Courriel | germany@sdi.com.au |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | | |
|---------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Association / Organisation | SDI Limited | CHEMWATCH REPONSE D'URGENCE (24/7) |
| Numéro de téléphone d'appel d'urgence | 131126 Poisons Information Centre | +33 4 26 69 99 66 |
| Autres numéros de téléphone d'urgence | +61 3 8727 7111 | +61 3 9573 3188 |

Une fois connecté et si le message n'est pas dans votre langue préférée alors s'il vous plaît cadran 07

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|---|------------|
| Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications [1] | Sans Objet |
|---|------------|

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|--------------------------|------------|
| Pictogramme(s) de danger | Sans Objet |
| Mention d'avertissement | Sans Objet |

Riva Protect (powder)

Déclaration(s) sur les risques

Sans Objet

Déclaration(s) supplémentaires

EUH210 | Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Déclarations de Sécurité: Prévention

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Réponse

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Élimination

Sans Objet

2.3. Autres dangers

L'ingestion peut provoquer des dommages sur la santé*.

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

Peut provoquer des gênes pour les yeux, le système respiratoire et la peau*.

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression du SDS.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants**3.1.Substances**

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

| 1. Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH | %[poids] | Nom | Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications | SCL / Facteur-M | Caractéristiques nanométriques particules |
|---|--|--|--|-----------------|---|
| 1. Pas Disponible 2.Sans Objet 3.Sans Objet 4.Pas Disponible | 80-90 | <u>glass powder</u> | Sans Objet | Pas Disponible | Pas Disponible |
| 1. 9003-01-4 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.01-2120754771-50-XXXX | 10-20 | <u>acide)</u> <u>poly(acrylique</u> | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires), Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H315, H319, H335, H411 [1] | Pas Disponible | Pas Disponible |
| Légende: | 1. Classé par fournisseur; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne | | | | |

SECTION 4 Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

| | |
|------------------------------|---|
| Contact avec les yeux | Si ce produit entre en contact avec les yeux : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée. |
| Contact avec la peau | Si ce produit entre en contact avec la peau : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible). ▶ Consultez un médecin s'il y a une irritation. |
| Inhalation | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des vapeurs ou produits combustibles sont inhalés, s'éloigner de la zone contaminée. ▶ Consulter un médecin. |
| Ingestion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Donnez un verre d'eau immédiatement. ▶ Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin. Consulter un médecin. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Suite...

Riva Protect (powder)

La mousse est généralement inefficace.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|------------------------|------------|
| Incompatibilité au feu | Non connu. |
|------------------------|------------|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|-----------------------------|--|
| Lutte Incendie | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ▶ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. ▶ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ▶ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. ▶ NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. ▶ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. ▶ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. ▶ L'équipement devrait être complètement décontaminé après usage. |
| Risque D'Incendie/Explosion | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Combustible solide qui brûle, mais se propage à la flamme avec difficulté; il est estimé que la plupart des poussières organiques sont combustibles (environ 70%) - en fonction des circonstances dans lesquelles le processus de combustion se produit, ces matières peuvent provoquer des incendies et / ou des explosions de poussières. ▶ poudres organiques finement divisée lorsque sur une plage de concentrations indépendamment de la taille des particules ou la forme et mises en suspension dans l'air ou un autre milieu oxydant peut former des mélanges air-poussière explosifs et entraîner une explosion d'incendie ou de la poussière (y compris les explosions secondaires). ▶ Éviter de générer des poussières, en particulier des nuages de poussière dans un espace confiné ou non ventilé comme les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air, et une source d'inflammation, à savoir la flamme ou d'une étincelle, va provoquer un incendie ou une explosion. Les nuages de poussière générées par le broyage fin de la matière solide sont un risque particulier; accumulations de poussières fines (420 microns ou moins) peuvent brûler rapidement et violemment mis à feu - si des particules dépassant cette limite formeront généralement pas des nuages de poussière inflammables; une fois initié, cependant, de plus grandes particules jusqu'à 1400 microns de diamètre contribueront à la propagation d'une explosion. ▶ De la même manière que les gaz et les vapeurs, les poussières sous la forme d'un nuage ne sont allumable sur une plage de concentrations; en principe, les notions de limite inférieure d'explosivité (LIE) et la limite supérieure explosive (UEL) sont applicables à la poussière des nuages mais seulement la LIE est d'une utilité pratique; - c'est à cause de la difficulté inhérente à la réalisation des nuages de poussière homogènes à des températures élevées (pour les poussières de la LIE est souvent appelée la « Explosible minimum de concentration », MEC). ▶ Lorsqu'il est traité avec des liquides inflammables / vapeurs / brouillards, des mélanges inflammables (hybrides) peuvent être formés avec des poussières combustibles. Des mélanges inflammables vont augmenter le taux d'augmentation de l'explosion de la pression et l'énergie minimale d'inflammation (la quantité minimum d'énergie nécessaire pour enflammer les nuages de poussière - MIE) sera inférieure à la poussière pur dans un mélange d'air. La limite inférieure d'explosivité (LIE) du mélange vapeur / poussière sera inférieure à la LIE individuels pour les vapeurs / brouillards ou poussières. ▶ Une explosion de poussière peut libérer de grandes quantités de produits gazeux; à son tour, crée une augmentation ultérieure de la pression de la force explosive capable d'endommager installations et bâtiments et causant des blessures. ▶ Habituellement, l'explosion initiale ou primaire a lieu dans un espace confiné comme installations ou de machines, et peut être une force suffisante pour endommager ou rompre la plante. Si l'onde de choc de l'explosion primaire pénètre dans la zone environnante, il perturbera les couches de poussière déposée, formant un second nuage de poussière, et mettent souvent une explosion secondaire beaucoup plus grande. Toutes les grandes explosions à grande échelle ont résulté de réactions en chaîne de ce type. ▶ poussières sèches peut être chargé par voie électrostatique turbulence, par transport pneumatique, par écoulement, dans les conduits d'échappement et pendant le transport. ▶ L'accumulation de charge électrostatique peut être évitée par collage et mise à la terre. ▶ équipement de manutention de poudre tels que des collecteurs de poussière, les séchoirs et les usines peuvent nécessiter des mesures de protection supplémentaires telles que la ventilation explosion. Toutes les pièces mobiles entrant en contact avec ce matériau doit avoir une vitesse inférieure à 1 m / sec. ▶ Une libération soudaine de matériaux chargés statiquement à partir du stockage ou de l'équipement de procédé, en particulier à des températures élevées et / ou de la pression, peut provoquer l'inflammation en particulier en l'absence d'une source d'inflammation apparente. ▶ Un effet important de la nature des particules de poudre est que la zone de surface et la structure de surface (et souvent la teneur en eau) peut varier considérablement d'un échantillon à, en fonction de la façon dont la poudre a été fabriqué et manipulé; cela signifie qu'il est pratiquement impossible d'utiliser les données d'inflammabilité publiées dans la littérature pour les poussières (contrairement à celui publié pour les gaz et les vapeurs). ▶ Les températures d'auto-inflammation sont souvent cités pour les nuages de poussière (température minimale d'inflammation (MIT)) et des couches de poussière (température d'inflammation de la couche (LIT)); LIT se situe généralement à l'épaisseur de la couche augmente. <p>Les produits de combustion comprennent: le monoxyde de carbone (CO) dioxyde de carbone (CO2) d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées toxiques. Peut émettre des fumées corrosives.</p> |

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|------------------------|--|
| Eclaboussures Mineures | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer les sources d'allumage. ▶ Nettoyer les éclaboussures immédiatement. ▶ Eviter les contacts avec les yeux et la peau. ▶ Contrôler les contacts des individus en utilisant un équipement de protection. ▶ Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter de générer de la poussière. ▶ Disposer dans un container étiqueté pour le traitement. |
| Eclaboussures Majeures | <p>Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ ATTENTION: Avertir le personnel dans la zone. ▶ Alerter les Services d'urgences et leur indiquer la nature et le lieu du risque. ▶ Vérifier les contacts personnels en portant des équipements de protection. ▶ Prévenir, par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les cours d'eau. |

Riva Protect (powder)

- Récupérer autant de produit que possible.
- **SI SEC:** Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter de générer de la poussière. Collecter les résidus et les placer dans des sacs en plastique fermés ou autres containers pour un traitement. **SI MOUILLE:** Aspirer/pelleter et placer dans des containers étiquetés pour un traitement.
- **TOUJOURS:** Laver la zone avec une grande quantité d'eau et prévenir les écoulements d'entrer dans les drains.
- En cas de contamination des drains ou des voies d'eau, prévenir les Services d'Urgences.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--|--|
| Manipulation Sure | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▸ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▸ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▸ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▸ NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée. ▸ NE PAS permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine. ▸ Eviter un contact avec un matériel incompatible. ▸ Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ou fumer. ▸ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés. ▸ Eviter les dommages physiques des containers. ▸ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation. ▸ Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément. ▸ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. ▸ Utiliser des conditions de travail appropriées. ▸ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant. ▸ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues. |
| Protection anti- Feu et explosion | Voir Section 5 |
| Autres Données | <p>Ne pas stocker à la lumière du soleil.</p> <p>Stocker dans un endroit sec et aéré, à l'abri de la chaleur et du soleil.</p> <p>Stocker entre 5 et 30 degrés Celsius.</p> |

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

| | |
|--|--|
| Container adapté | <ul style="list-style-type: none"> ▸ NE ré emballez PAS. Utilisez uniquement les récipients fournis par le fabricant. ▸ Vérifier que les conteneurs sont bien étiquetés et exempts de fuites. |
| Incompatibilité de Stockage | Évitez les acides forts, les chlorures d'acide, les anhydrides d'acide et les chloroformates. |
| Catégories de danger conformément au règlement (CE) no 1272/2008 | Pas Disponible |
| Quantité seuil (tonnes) de substances dangereuses visées à l'article 3, paragraphe 10, pour l'application | Pas Disponible |

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Composant | DNELs L'exposition des travailleurs de modèle | PNECs compartiment |
|-----------------------|---|--|
| acide) poly(acrylique | cutanée 0.56 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 1.97 mg/m ³ (Systémique, chronique) cutanée 0.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.348 mg/m ³ (Systémique, chronique) * Oral 0.2 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * | 0.003 mg/L (L'eau (douce)) 0.001 mg/L (Eau - libération intermittente) 0 mg/L (Eau (Marine)) 0.021 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.002 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.003 mg/kg soil dw (sol) 0.9 mg/L (STP) |

* Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

| Source | Composant | Nom du produit | VME | STEL | pic | Notes |
|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Pas Disponible |

Sans Objet

Limites d'urgence

| Composant | TEEL-1 | TEEL-2 | TEEL-3 |
|-----------------------|----------------|----------------|----------------|
| Riva Protect (powder) | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |

Riva Protect (powder)

| Composant | IDLH originale | IDLH révisé |
|-----------------------|----------------|----------------|
| glass powder | Pas Disponible | Pas Disponible |
| acide) poly(acrylique | Pas Disponible | Pas Disponible |

Banding d'exposition professionnelle

| Composant | Note de la bande d'exposition professionnelle | Limite de bande d'exposition professionnelle |
|-----------------------|---|--|
| acide) poly(acrylique | E | ≤ 0.01 mg/m ³ |

Notes: bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

8.2. Contrôles de l'exposition

| 8.2.1. Contrôles techniques appropriés | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Une ventilation d'extraction locale est nécessaire quand des solides, tels que poudres et cristaux, sont manipulés; même si les particules sont particulièrement importantes, une certaine proportion se transformant en poudre par friction mutuelle. ▶ Une ventilation d'extraction doit être prévue pour éviter une accumulation et un recyclage des particules sur le lieu de travail. ▶ Si, en dépit de la ventilation d'extraction, une concentration de produit apparaît dans l'air, une protection respiratoire doit être envisagée. Une telle protection peut consister en: <ul style="list-style-type: none"> (a): respirateur pour particule de poussière, si nécessaire, combiné avec une cartouche d'adsorption; (b): Respirateurs filtrant avec une cartouche d'absorption ou une cartouche du type approprié; (c): masques pour air-frais. ▶ Une apparition de charge électrostatique sur les particules de poussières peut être anticipée par une liaison et une mise à la terre. ▶ Les équipements de manipulation de poudre tels que collecteurs de poussières, séchoirs et moulins peuvent nécessiter des mesures de protection particulières telles qu'une explosion produisant un puissant souffle. <p>Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses " d'échappement " variées qui, à leurs tours, déterminent la " vitesse de capture " de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de Contaminant:</th> <th>Vitesse de l'air:</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)</td> <td>1-2.5 m/s (200-500 ft/min)</td> </tr> <tr> <td>frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)</td> <td>2.5-10 m/s (500-2000 ft/min)</td> </tr> </tbody> </table> <p>Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur basse de l'intervalle</th> <th>Valeur haute de l'intervalle</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1: Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture</td> <td>1: courants d'air perturbant la pièce</td> </tr> <tr> <td>2 : des contaminateurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement</td> <td>2 : Contaminateurs à faible toxicité</td> </tr> <tr> <td>3 : Intermittent, faible production</td> <td>3: Forte production, usage intensif</td> </tr> <tr> <td>4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement</td> <td>4 : Petite console de contrôle uniquement</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 4-10 m/s (800-2000 ft/min) pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.</p> | Type de Contaminant: | Vitesse de l'air: | Jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide) | 1-2.5 m/s (200-500 ft/min) | frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide) | 2.5-10 m/s (500-2000 ft/min) | Valeur basse de l'intervalle | Valeur haute de l'intervalle | 1: Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture | 1: courants d'air perturbant la pièce | 2 : des contaminateurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement | 2 : Contaminateurs à faible toxicité | 3 : Intermittent, faible production | 3: Forte production, usage intensif | 4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement | 4 : Petite console de contrôle uniquement |
|--|--|----------------------|-------------------|--|----------------------------|---|------------------------------|------------------------------|------------------------------|---|---------------------------------------|---|--------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| Type de Contaminant: | Vitesse de l'air: | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide) | 1-2.5 m/s (200-500 ft/min) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide) | 2.5-10 m/s (500-2000 ft/min) | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Valeur basse de l'intervalle | Valeur haute de l'intervalle | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1: Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture | 1: courants d'air perturbant la pièce | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 : des contaminateurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement | 2 : Contaminateurs à faible toxicité | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 : Intermittent, faible production | 3: Forte production, usage intensif | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement | 4 : Petite console de contrôle uniquement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle |  | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Protection des yeux/du visage. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de sécurité avec protections latérales ▶ Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national] ▶ Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des yeux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux - les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin de renseignement actuel CDC NIOSH 59]. | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Protection de la peau | Voir protection Main ci-dessous | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Protection des mains / pieds | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Gants caoutchouc. <p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Protection corporelle | Voir Autre protection ci-dessous | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Autres protections | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenue complète. ▶ Tablier en P.V.C. ▶ Crème protectrice. ▶ Crème nettoyante pour la peau. ▶ Unité de lavement des yeux. | | | | | | | | | | | | | | | | |

Protection respiratoire

Filtre à particules d'une capacité suffisante. (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:001, ANSI Z88 ou équivalent national)

| | | | |
|-----------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Facteur de protection | Respirateur à demi-masque | Masque respiratoire complet | Masque à adduction d'air |
|-----------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|

Riva Protect (powder)

| | | | |
|-----------|----------------------|-----------------|---------|
| 10 x ES | P1 conduit d'air* | - - | PAPR-P1 |
| 50 x ES | Conduit d'air** | P2 | PAPR-P2 |
| 100 x ES | - | P3 | - |
| | | Conduit d'air* | - |
| 100+ x ES | - | Conduit d'air** | PAPR-P3 |

- Pression négative sur demande ** - Débit continu

- Les respirateurs peuvent être nécessaires quand les contrôles d'ingénierie et administratifs n'empêchent pas de manière adéquate les expositions.
- La décision d'utiliser une protection respiratoire doit être basée sur une appréciation professionnelle prenant en compte l'information de toxicité, les données de mesure d'exposition et la fréquence et la probabilité d'exposition du travailleur.
- Les limites publiées d'exposition professionnelle, quand elles existent, aideront à déterminer l'utilisation adéquate des aides respiratoires sélectionnées. Elles peuvent être mandatées par le gouvernement ou recommandées par les vendeurs.
- Les respirateurs certifiés, s'ils sont bien sélectionnés et testés pour leur efficacité, seront utiles pour protéger les travailleurs contre l'inhalation des particules dans le cadre d'un programme complet de protection respiratoire.
- Utilisez un masque approuvé de circulation positive d'air si des quantités importantes de poussière sont répandues à l'air libre.
- Essayez de ne pas créer des conditions étant la cause de poussière.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| Aspect | Pas Disponible | | |
|---|----------------|---|----------------|
| État Physique | Divisé Solide | Densité relative (l'eau = 1) | Pas Disponible |
| Odeur | Pas Disponible | Coefficient de partition n-octanol / eau | Pas Disponible |
| Seuil pour les odeurs | Pas Disponible | Température d'auto-allumage (°C) | Pas Disponible |
| pH (comme fourni) | Pas Disponible | Température de décomposition | Pas Disponible |
| Point de fusion / point de congélation (° C) | Pas Disponible | Viscosité (cSt) | Pas Disponible |
| Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C) | Pas Disponible | Poids Moléculaire (g/mol) | Sans Objet |
| Point d'éclair (°C) | Pas Disponible | goût | Pas Disponible |
| Taux d'évaporation | Pas Disponible | Propriétés explosives | Pas Disponible |
| Inflammabilité | Pas Disponible | Propriétés oxydantes | Pas Disponible |
| Limite supérieure d'explosivité | Pas Disponible | La tension de surface (dyn/cm or mN/m) | Sans Objet |
| Limite inférieure d'explosivité (LIE) | Pas Disponible | Composé volatil (%vol) | Pas Disponible |
| Pression de vapeur (kPa) | Pas Disponible | Groupe du Gaz | Pas Disponible |
| Hydrosolubilité | Non miscible | pH en solution (1%) | Pas Disponible |
| Densité de vapeur (Air = 1) | Pas Disponible | Composés organiques volatils g/L | Pas Disponible |
| nanométrique Solubilité | Pas Disponible | Caractéristiques nanométrique particules | Pas Disponible |
| La taille des particules | Pas Disponible | | |

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

| | |
|---|--|
| 10.1. Réactivité | Voir section 7.2 |
| 10.2. Stabilité chimique | <ul style="list-style-type: none"> ▸ Présence de matériaux incompatibles. ▸ Le produit est considéré stable. ▸ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu. |
| 10.3. Possibilité de réactions dangereuses | Voir section 7.2 |
| 10.4. Conditions à éviter | Voir section 7.2 |
| 10.5. Matières incompatibles | Voir section 7.2 |
| 10.6. Produits de décomposition dangereux | Voir section 5.3 |

SECTION 11 Informations toxicologiques

Riva Protect (powder)

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

| | |
|-----------------------------|--|
| Inhalé | Il existe certaines preuves qui suggèrent que ce produit, si inhalé, à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons. Les personnes avec une fonction respiratoire défaillante, des maladies des voies respiratoires et des états telles qu'emphysème ou bronchites chroniques, peuvent être sujet à de plus amples difficultés si des concentrations excessives de particule sont respirées. |
| Ingestion | Une ingestion accidentelle de ce produit peut être dommageable pour la santé de l'individu. |
| Contact avec la peau | Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique prédit, que le matériau produit une inflammation de la peau chez un nombre substantiel d'individus à la suite d'un contact direct, et / ou produit une inflammation significative lorsqu'il est appliqué sur la peau saine et intacte des animaux, pendant jusqu'à quatre heures, une telle inflammation étant présente vingt-quatre heures ou plus après la fin de la période d'exposition. Une irritation cutanée peut également être présente après une exposition prolongée ou répétée; cela peut entraîner une forme de dermatite de contact (non allergique). La dermatite est souvent caractérisée par une rougeur cutanée (érythème) et un gonflement (œdème) qui peuvent évoluer vers des cloques (vésiculation), une desquamation et un épaississement de l'épiderme. Au niveau microscopique, il peut y avoir un œdème intercellulaire de la couche spongieuse de la peau (spongieuse) et un œdème intercellulaire de l'épiderme. Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés. |
| Yeux | Il existe des preuves limitées, ou l'expérience pratique suggère, que le matériau peut provoquer une irritation oculaire chez un nombre substantiel d'individus et / ou qu'il devrait produire des lésions oculaires importantes qui sont présentes vingt-quatre heures ou plus après l'instillation dans l'œil (s) de animaux de laboratoire. Un contact oculaire répété ou prolongé peut provoquer une inflammation caractérisée par une rougeur temporaire (semblable à un coup de vent) de la conjonctive (conjonctivite); une altération temporaire de la vision et / ou d'autres lésions / ulcérations oculaires transitoires peuvent survenir. |
| Chronique | Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme. Une exposition à long terme à de fortes concentrations en poussière peut modifier la fonction des poumons (i.e. pneumoconiose) provoquée par les particules de moins de 0,5 microns pénétrant et restant dans les poumons. Un symptôme principal est un souffle court et difficile. Des zones d'ombre dans les poumons sont présentes sur les Rayon-X. |

| | | |
|------------------------------|--|---|
| Riva Protect (powder) | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Pas Disponible | Pas Disponible |
| glass powder | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Pas Disponible | Pas Disponible |
| acide) poly(acrylique | TOXICITÉ | IRRITATION |
| | Dermique (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[1] | Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1] |
| | Inhalation (Rat) LC50; >5.1 mg/l4h ^[1] | Yeux: effet nocif observé (dommages irréversibles) ^[1] |
| | Oral (Rat) LD50; 146-468 mg/kg ^[1] | |
| Légende: | 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques | |

| | |
|------------------------------|--|
| glass powder | Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique. |
| ACIDE) POLY(ACRYLIQUE | Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulière) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus. Cette substance a été classée par l'IARC comme appartenant au Groupe 3 : NON classable par rapport à son pouvoir cancérigène pour les humains. Les preuves de cancérogénicité peuvent être inadéquates ou limitées à des tests sur les animaux. |

| | | | |
|--|---|----------------------------------|---|
| toxicité aiguë | ✗ | Cancérogénicité | ✗ |
| Irritation / corrosion | ✗ | reproducteur | ✗ |
| Lésions oculaires graves / irritation | ✗ | STOT - exposition unique | ✗ |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | ✗ | STOT - exposition répétée | ✗ |
| Mutagenéité | ✗ | risque d'aspiration | ✗ |

Légende: ✗ – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification
 ✓ – Données nécessaires à la classification disponible

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

11.2.2. Autres informations

Voir La Section 11.1

Riva Protect (powder)

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

| Riva Protect (powder) | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
|-----------------------|--|---------------------------|---|----------------|----------------|
| | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| glass powder | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible | Pas Disponible |
| acide poly(acrylique) | ENDPOINT | Durée de l'essai (heures) | espèce | Valeur | source |
| | EC50 | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 0.13-0.205mg/l | 2 |
| | EC50 | 48h | crustacés | 47mg/l | 2 |
| | EC10(ECx) | 72h | Les algues ou d'autres plantes aquatiques | 0.03-0.031mg/l | 2 |
| | LC50 | 96h | Poisson | 27mg/l | 2 |
| Légende: | Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations ecotoxicologiques - Toxicité aquatique 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration | | | | |

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

| Composant | Persistance: Eau/Sol | Persistance: l'air |
|-----------------------|----------------------|--------------------|
| acide poly(acrylique) | BAS | BAS |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| Composant | Bioaccumulation |
|-----------------------|-----------------------|
| acide poly(acrylique) | BAS (LogKOW = 0.4415) |

12.4. Mobilité dans le sol

| Composant | Mobilité |
|-----------------------|--------------------|
| acide poly(acrylique) | HAUT (KOC = 1.201) |

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

| | P | B | T |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Des données disponibles | non disponible | non disponible | non disponible |
| PBT | ✗ | ✗ | ✗ |
| vPvB | ✗ | ✗ | ✗ |
| Critères PBT remplis? | non | | |
| vPvB | non | | |

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune preuve de propriétés d'épuisement de l'ozone n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|--|
| Elimination du produit / emballage | NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable. |
| Options de traitement des déchets | Pas Disponible |
| Options d'élimination par les égouts | Pas Disponible |

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

| | |
|-----------------------|-------|
| Polluant marin | aucun |
|-----------------------|-------|

Riva Protect (powder)

Transport terrestre (ADR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

| | | |
|---|-----------------------------------|------------|
| 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification | Sans Objet | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | Sans Objet | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | classe | Sans Objet |
| | Danger subsidiaire | Sans Objet |
| 14.4. Groupe d'emballage | Sans Objet | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Identification du risque (Kemler) | Sans Objet |
| | Code de classification | Sans Objet |
| | Etiquette de danger | Sans Objet |
| | Dispositions particulières | Sans Objet |
| | quantité limitée | Sans Objet |
| | Code tunnel de restriction | Sans Objet |

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

| | | |
|---|---|------------|
| 14.1. Numéro ONU | Sans Objet | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | Sans Objet | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | Classe ICAO/IATA | Sans Objet |
| | ICAO / IATA Danger subsidiaire | Sans Objet |
| | Code ERG | Sans Objet |
| 14.4. Groupe d'emballage | Sans Objet | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Dispositions particulières | Sans Objet |
| | Instructions d'emballage pour cargo uniquement | Sans Objet |
| | Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement | Sans Objet |
| | Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers | Sans Objet |
| | Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | Sans Objet |
| | Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison | Sans Objet |
| | Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet | Sans Objet |

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

| | | |
|---|----------------------------|------------|
| 14.1. Numéro ONU | Sans Objet | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | Sans Objet | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | Classe IMDG | Sans Objet |
| | IMDG Danger subsidiaire | Sans Objet |
| 14.4. Groupe d'emballage | Sans Objet | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | N° EMS | Sans Objet |
| | Dispositions particulières | Sans Objet |
| | Quantités limitées | Sans Objet |

Le transport fluvial (ADN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

| | | |
|---|------------|------------|
| 14.1. Numéro ONU | Sans Objet | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | Sans Objet | |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | Sans Objet | Sans Objet |
| 14.4. Groupe d'emballage | Sans Objet | |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | Sans Objet | |

Riva Protect (powder)

| | | |
|--|----------------------------|------------|
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Code de classification | Sans Objet |
| | Dispositions particulières | Sans Objet |
| | Quantités Limitées | Sans Objet |
| | Équipement requis | Sans Objet |
| | Feu cônes nombre | Sans Objet |

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

| Nom du produit | Grouper |
|-----------------------|----------------|
| glass powder | Pas Disponible |
| acide) poly(acrylique | Pas Disponible |

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

| Nom du produit | Type de navire |
|-----------------------|----------------|
| glass powder | Pas Disponible |
| acide) poly(acrylique | Pas Disponible |

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

glass powder Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Sans Objet

acide) poly(acrylique Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classifiés par les monographies de CIRC - N'est pas classé comme produit cancérigène

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Le guide des marchandises dangereuses d'Eurotunnel 2021

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable - : les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

Informations Selon 2012/18 / UE (SEVESO III):

| | |
|------------------|----------------|
| Seveso Catégorie | Pas Disponible |
|------------------|----------------|

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

État de l'inventaire national

| Inventaire national | Statut |
|--|--|
| Australie - AIIIC / Australie non-utilisation industrielle | Oui |
| Canada - DSL | Oui |
| Canada - NDSL | Non (acide) poly(acrylique) |
| Chine - IECSC | Oui |
| Europe - EINEC / ELINCS / NLP | Non (acide) poly(acrylique) |
| Japon - ENCS | Oui |
| Corée - KECI | Oui |
| Nouvelle-Zélande - NZIoC | Oui |
| Philippines - PICCS | Oui |
| É.-U.A. - TSCA | Oui |
| Taiwan - TCSI | Oui |
| Mexique - INSQ | Oui |
| Vietnam - NCI | Oui |
| Russie - FBEPH | Oui |
| Légende: | <i>Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés ou devront être enregistrés.</i> |

SECTION 16 Autres informations

| | |
|------------------|------------|
| date de révision | 23/12/2022 |
| date initiale | 14/12/2015 |

Riva Protect (powder)

Codes pleins de risques de texte et de danger

| | |
|-------------|--|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Résumé de la version SDS

| Version | Date de mise à jour | Sections mises à jour |
|---------|---------------------|--|
| 4.1 | 01/11/2019 | Unique mise à jour du système. NOTE: Cela peut ou ne peut pas changer la classification du SGH |
| 5.1 | 23/12/2022 | Examen de la classification en raison du changement de révision du SGH |

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par SDI Limited à l'aide de références littéraires.

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

- EN 166 - Protection individuelle des yeux
- EN 340 - Vêtements de protection
- EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.
- EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques
- EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

- ▶ PC - TWA: Concentration admissible - Moyenne pondérée dans le temps
- ▶ PC - STEL: Concentration admissible - Limite d'exposition à court terme
- ▶ IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ▶ STEL: Limite d'exposition à court terme
- ▶ TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire,
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ▶ ES: Norme d'exposition
- ▶ OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ▶ OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- ▶ DNEL: Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC: Concentration prédite sans effet

- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- ▶ DSL: Liste des substances domestiques
- ▶ NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- ▶ NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECl: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- ▶ NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité se basent sur des données considérées comme exactes. Néanmoins, aucune garantie expresse ou implicite n'est donnée en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats qui seront obtenus d'après leur utilisation.

Other information:

Prepared by: SDI Limited
 3-15 Brunson Street, Bayswater Victoria, 3153, Australia
 Date of preparation/revision: 23rd September 2015
 Department issuing SDS: Research and Development
 Contact: Technical Director